

SAINT-CASSIEN

Un an d'existence pour l'Accord Fertile et une belle évolution

Les membres de l'association l'Accord Fertile se sont réunis ce dimanche matin pour tenir leur 2^e assemblée générale à l'espace Maurice-Berthet. Cette association, née il y a environ un an et demi, a pour but de rassembler des personnes autour d'un jardin en permaculture en prenant soin de l'humain et de la nature. Comme le précisait Danielle : « C'est un projet ambitieux et modeste à la fois, car chacun s'investit selon ses moyens. » La création de l'association par dématérialisation, la rédaction de la charte éthique, de la convention de mise à disposition du terrain, du règlement intérieur, de la convention avec "Les petits potes" ont demandé beaucoup d'investissement et de temps, mais administrativement tout est au point à ce jour. Coté jar-

din, les premières parcelles de terrain ont vu le jour en mars et les premières plantations ont suivi en avril ainsi que des plants aromatiques dans une belle baignoire en fer située au centre du jardin. Un aménagement a été aussi mis en place pour faire venir l'eau grâce à une réserve existante juste au-dessus du terrain. Courant septembre, des toilettes sèches ont été fabriquées. La présence des enfants tous les 15 jours les mercredis après midi (par le biais des "petits potes") est un réel bonheur car leur enthousiasme est impressionnant.

De nombreuses rencontres se sont donc déroulées au jardin tout au long de l'année mais aussi en dehors comme lors du forum des associations ou d'une conférence sur la permaculture dans la salle de Saint-Cassien.

Ces moments d'échange et de partage sont toujours très appréciés. L'association ne manque pas d'idées. D'autres projets sont à venir, comme la plantation de plantes grimpantes sur la tonnelle récemment installée, la création d'une zone de compost, la fabrication d'un cabanon et ce toujours avec un maximum d'objets de récupération. Et côté communication, l'ouverture d'un site internet devrait voir le jour très prochainement.

C'est symboliquement en cercle que cette assemblée s'est achevée. Les adhérents ont pu voter le renouvellement du président en expliquant leur choix, chacun à leur tour. Cette élection sans candidat a permis de nommer Manu à l'unanimité président de l'association.



Cette association, née il y a environ un an et demi, a pour but de rassembler des personnes autour d'un jardin en permaculture en prenant soin de l'humain et de la nature.